

progrès faits dans la mise en oeuvre de la stratégie concertée à l'égard de la dette, fondée en particulier sur l'initiative américaine. Les institutions financières internationales, y compris les banques multilatérales de développement, continueront à jouer un rôle central, et nous saluons les initiatives allant dans le sens d'une coopération plus étroite entre ces institutions, en particulier entre le FMI et la Banque mondiale. Des programmes d'ajustement sains exigeront aussi la reprise des prêts des banques commerciales, la flexibilité dans le rééchelonnement de la dette et un accès approprié aux crédits à l'exportation.

11. Nous saluons l'amélioration générale de la situation alimentaire en Afrique. Néanmoins, un certain nombre de pays africains continuent à avoir besoin d'une aide d'urgence et nous sommes prêts à la leur fournir. Plus généralement, nous continuons à reconnaître qu'il convient d'accorder un haut degré de priorité à la satisfaction des besoins de l'Afrique. Les mesures définies dans le rapport sur l'aide à l'Afrique, que nos ministres des Affaires étrangères ont adopté et nous ont remis, devraient être appliquées avec détermination. L'aide devrait se concentrer en particulier sur le développement économique à moyen et à long termes de ces pays. Dans ce contexte, nous attachons une grande importance à poursuivre la coopération par le biais de la facilité spéciale pour l'Afrique subsaharienne, la mise en place rapide de la nouvelle facilité pour l'ajustement structurel du Fonds monétaire international et l'utilisation de l'AID. Notre intention est de participer activement à la prochaine session spéciale des Nations Unies sur l'Afrique pour poser les fondations d'un développement à long terme de la région.

12. Le système de commerce multilatéral ouvert est une des clés de l'efficacité et de l'expansion de l'économie mondiale. Nous réaffirmons notre engagement d'arrêter et de faire reculer le protectionnisme, de réduire et de démanteler les restrictions au commerce. Nous soutenons le renforcement du système et du fonctionnement du GATT, son adaptation aux nouveaux développements du commerce mondial et à l'environnement économique international, et souhaitons que de nouveaux sujets soient soumis à une certaine forme de discipline internationale.

Le nouveau cycle de négociations multilatérales devrait traiter, entre autres, la question des échanges de services, les aspects commerciaux du droit de propriété intellectuelle et l'investissement direct étranger.

Une plus grande libéralisation du commerce est, nous en sommes convaincus, aussi importante pour les pays en développement que pour nous-mêmes, et nous sommes pleinement engagés dans le processus de préparation du GATT en ayant en vue un lancement rapide du nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales. Nous nous emploierons lors de la session ministérielle de septembre à progresser de manière décisive dans cette direction.

13. Nous constatons avec préoccupation qu'une situation de surplus structurel global existe maintenant pour quelques produits agricoles importants, en partie en raison d'améliorations technologiques, en partie en raison de changements sur le marché mondial et en partie en raison de politiques anciennes de subventions nationales et de protection de l'agriculture dans tous nos pays.

Ceci porte préjudice aux économies de certains pays en développement et est susceptible d'aggraver le risque d'une extension des pressions protectionnistes. C'est un problème qui nous est commun à tous et qui ne peut être traité que par une coopération mutuelle. Nous reconnaissons tous l'importance de l'agriculture pour le bien-être des communautés rurales, mais nous sommes tombés d'accord sur le fait que, quand il existe des surplus, une action est nécessaire pour réorienter les politiques et ajuster les structures de la production agricole compte tenu de la demande mondiale. Nous reconnaissons l'importance d'une bonne appréhension de ces problèmes et exprimons notre détermination à soutenir pleinement les travaux de l'OCDE dans ce domaine.

14. Conscients du fait que la baisse du prix du pétrole doit beaucoup aux politiques énergétiques que nous avons menées collectivement au cours de la dernière décennie, nous reconnaissons la nécessité de poursuivre des politiques permettant d'atteindre à long terme une stabilité du marché de l'énergie et une sécurité de l'approvisionnement. Nous constatons que la situation actuelle du marché pétrolier permet aux pays qui le souhaitent d'accroître le niveau de leurs stocks.

15. Nous réaffirmons l'importance de la science et de la technologie pour la croissance dynamique de l'économie mondiale et prenons note avec satisfaction du rapport final du groupe de travail Technologie, Croissance et Emploi. Nous saluons les progrès faits par le programme américain de station spatiale habitée et par le programme autonome de l'agence spatiale européenne (ESA). Nous soulignons l'importance d'une